

En Languedoc-Roussillon, les micro-entreprises dopent la création

Roger RABIER - INSEE

Au cours de la période 1993-2006, le Languedoc-Roussillon se situe en tête des régions françaises pour la création d'entreprises. Les activités tertiaires, très présentes dans la région, favorisent cette position. Le fort taux de création est aussi lié à la sur-représentation des micro-entreprises dans la région, notamment celles qui n'ont pas de salarié. Enfin, la région bénéficie également d'un dynamisme spécifique, qui ne résulte pas de l'activité ou de la taille des entreprises.

Les zones d'emplois de Perpignan, Montpellier et Narbonne enregistrent les plus forts taux de création d'entreprises en bénéficiant à la fois d'un parc d'entreprises propice à la création et d'un dynamisme spécifique. Les zones d'emplois de Béziers-Saint-Pons et de Nîmes sont freinées par une structure d'entreprises moins porteuse. Les autres zones d'emplois cumulent une structure d'activités défavorable à la création d'entreprises et un manque de dynamisme propre.

En Languedoc-Roussillon, comme dans les autres régions françaises, le nombre de créations d'entreprises a été important en 2006 : près de 18 300 entreprises nouvelles.

L'année 2006 prolonge une tendance favorable initiée en 2003, alors que, précédemment, le nombre de créations avoisinait 16 200 entreprises par an. La progression sur un an (+ 2,2 %) est légèrement plus élevée que celle de la France de province (+ 2,0 %).

Un fort dynamisme des créations pures

Ce dynamisme est uniquement imputable aux créations pures⁽¹⁾, en augmentation de 5,1 % lors de la dernière année. Aujourd'hui, elles concentrent environ les deux tiers des créations, contre à peine plus de la moitié en 1993.

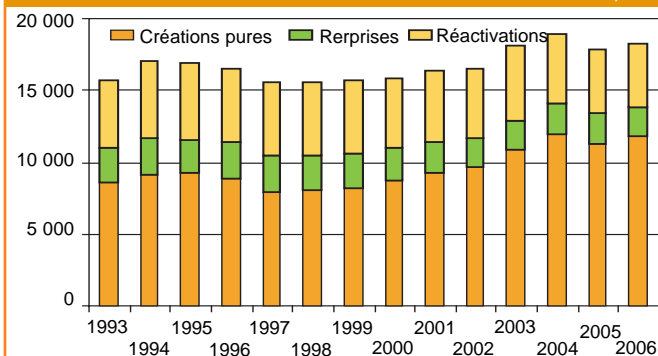
Le nombre de reprises⁽¹⁾ a, au contraire, continué de diminuer. Ainsi, moins de 2 000 entreprises ont pu trouver un repreneur en 2006.

Le nombre de réactivations⁽¹⁾ a, quant à lui, légèrement baissé (- 0,6 %). Elles représentent cependant une proportion importante dans les créations de la région (24 % contre 17 % pour la Province). Ce taux élevé est commun aux régions touristiques du fait de la présence d'activités saisonnières. C'est ainsi que le Languedoc-Roussillon se situe au deuxième rang pour la part des réactivations dans les créations, juste derrière la Corse et devant l'Aquitaine.

(1) voir encadré page 6

Chaque année, plus de 18 000 entreprises créées depuis 2003 en Languedoc-Roussillon

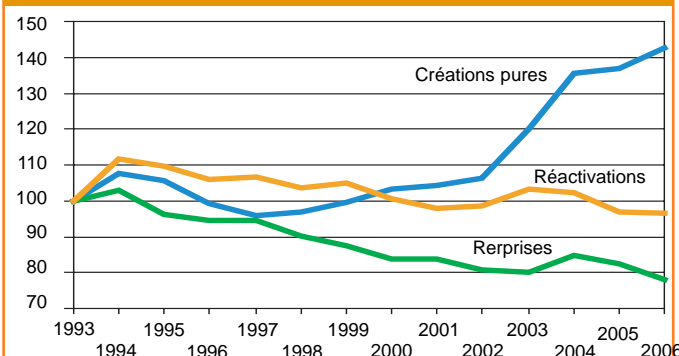
Unité : nombre d'entreprises



Source : Insee - Sirene de 1993 à 2006

Evolution du nombre de créations en Languedoc-Roussillon

Unité : base 100 en 1993



Source : Insee - Sirene de 1993 à 2006

Le Languedoc-Roussillon au premier rang pour le taux de création d'entreprises

Le nombre d'entreprises créées en 2006 représente 14,6 % des entreprises existantes. Ce taux de création est de 12,1 % dans l'ensemble des autres régions, hors Ile-de-France

De 1993 à 2006, le Languedoc-Roussillon occupe, selon ce critère, le premier rang des régions françaises avec un taux global moyen de création de 15,5 %.

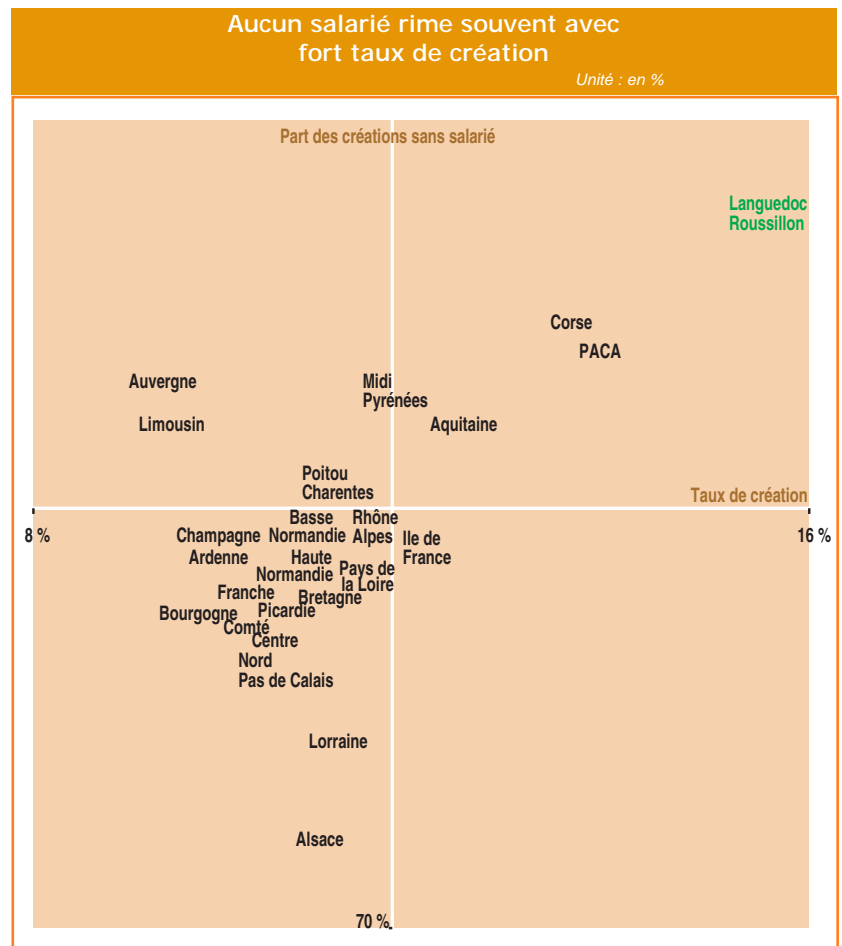
Le taux de création pure est également un des plus élevés (8,8 %) de 1993 à 2006, situant la région à la première ou deuxième place selon que l'on inclut ou non l'Île de France. Il en va de même en ce qui concerne le taux de création par réactivation (4,6 %), le plus fort des régions devant la Corse, Provence-Alpes Côte d'Azur et l'Aquitaine.

A l'opposé, le taux de création par reprise est modeste puisqu'il avoisine 2 %. Cela positionne la région en milieu de liste, juste derrière la Corse et devant le Limousin.

Plus de 8 entreprises créées sur 10 ne comptent aucun salarié

Les régions qui enregistrent les plus forts taux de créations d'entreprises sont aussi celles qui comptent le plus de créations sans salarié. C'est ainsi que le Languedoc-Roussillon arrive en tête pour ces deux indicateurs.

Au cours de la période 1993-2006, 83,2 % des entreprises créées dans la région ne comptent aucun salarié contre 78,1 %, en moyenne pour la Province. A l'inverse, sur les 235 000 entreprises créées, seulement 1 400 comptent 10 salariés ou plus.



Source : Insee-Sirene de 1993 à 2006

Lecture : Le graphique ci-contre représente le positionnement des régions d'une part en fonction de leur taux de création moyen (axe des abscisses) ; d'autre part, de la part des entreprises créées avec aucun salarié (axe des ordonnées). Les axes se croisent à la moyenne nationale (11,7 % pour le taux de création et 77,8 % pour les créations d'entreprises sans salarié).

Un renouvellement rapide du parc d'entreprises dans les services

Le Languedoc-Roussillon présente des taux de création plus forts que ceux de la Province quel que soit le secteur d'activités, à l'exception du secteur des Transports où l'évolution du parc des entreprises est moins rapide qu'ailleurs.

En Languedoc-Roussillon, le taux de création le plus élevé est observé dans le secteur des services aux particuliers alors que pour la Province dans son ensemble, cette position est détenue par l'immobilier.

Taux de création sur la période 1993-2006 par grands secteurs d'activités

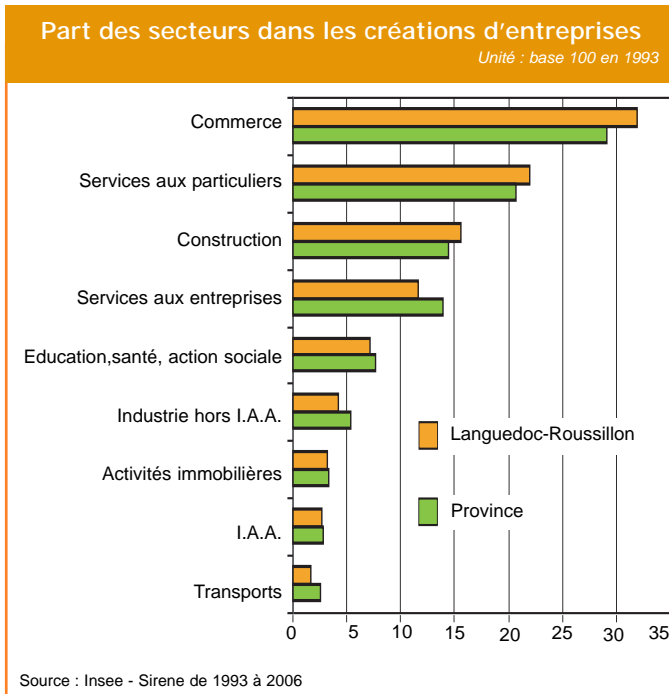
Unité : en %

	Languedoc-Roussillon				Province			
	Totales	Pures	Réactivations	Reprises	Totales	Pures	Réactivations	Reprises
Services aux particuliers	22,0	8,5	7,9	5,6	14,7	5,8	3,8	5,1
Commerce	18,2	9,8	5,9	2,6	12,7	7,4	2,9	2,4
Services aux entreprises	17,1	13,3	3,1	0,8	13,9	11,4	1,9	0,6
Activités immobilières	16,3	13,2	2,4	0,7	15,2	12,2	2,4	0,6
Construction	16,2	10,3	4,9	1,1	11,5	7,7	2,6	1,1
Ensemble	15,5	8,8	4,6	2,1	11,6	7,1	2,5	2,1
Industries agroalimentaires	11,8	4,3	3,6	3,9	9,6	3,0	2,3	4,3
Industrie hors I.A.A.	10,7	6,6	2,9	1,2	7,9	5,3	1,4	1,3
Education, santé, action sociale	7,4	5,3	1,8	0,4	6,6	4,9	1,3	0,4
Transports	6,0	4,2	1,1	0,7	9,0	6,2	1,6	1,2

Source : Insee - Sirene de 1993 à 2006

Un tiers des créations dans le commerce

Le secteur du commerce concentre un tiers des créations enregistrées en Languedoc-Roussillon entre 1993 et 2006. Cette proportion est plus importante que pour les autres régions françaises (29%). En revanche, les secteurs des services aux entreprises, de l'éducation, santé, action sociale et de l'industrie sont un peu moins représentés dans les créations de la région.



Le Languedoc-Roussillon est favorisé par la structure de son parc et par son propre dynamisme

Une analyse «structurelle-résiduelle» permet de gommer les effets liés à la structure du parc d'entreprises sur le taux de création pure. Le taux de création attendu correspond au taux que l'on observerait dans une région si ces caractéristiques structurelles étaient conformes à la moyenne. L'effet résiduel reflète ainsi le comportement spécifique de la région, son dynamisme propre.

En Languedoc-Roussillon, l'effet structurel est très important, le plus fort des régions. Cela signifie qu'au-delà des facteurs favorables inhérents à la structure sectorielle des entreprises et à leur petite taille, la région bénéficie aussi d'un dynamisme spécifique qui contribue encore à son avantage relatif.

Deux situations s'opposent :

■ Les régions Languedoc-Roussillon et PACA et, dans une moindre mesure, l'Alsace, l'Aquitaine, Rhône-Alpes et la Corse, bénéficient d'un portefeuille d'activités favorable à la création et font preuve d'un dynamisme propre.

■ Les régions Limousin, Bourgogne, Poitou-Charente, Franche-Comté, Bretagne, Champagne-Ardenne, Centre, Picardie et Pays de la Loire cumulent les traits les plus défavorables à la création ; une spécialisation dans des activités caractérisées par un faible taux de création et un déficit spécifique en matière de création d'entreprise.

Certaines situations sont intermédiaires :

■ Le dynamisme spécifique des régions Lorraine, Basse-Normandie et Haute-Normandie ne parvient pas à compenser l'effet structurel défavorable à la création.

■ Les régions Midi-Pyrénées et Nord-Pas de Calais souffrent, au contraire, d'un manque de dynamisme propre alors qu'elles bénéficient d'un portefeuille d'activités propice à la création.

L'analyse «toute chose égale par ailleurs»

Le taux de création pure constaté dans une région est, a priori, conditionné par son portefeuille d'activités. C'est ainsi que la spécialisation sectorielle d'une région ou la taille des entreprises influencent le taux de création. De ce fait, la comparaison du taux de créations entre différentes régions est perturbée par les facteurs explicatifs non pris en compte. Ainsi, par exemple, une partie de l'écart entre le taux de création pure entre le Languedoc-Roussillon et le Limousin s'explique par le fait que qu'il y a une plus forte proportion d'entreprises avec des salariés et que le secteur industriel est plus représenté en Limousin.

Pour prendre en compte ces effets de structure, on utilise un modèle d'analyse de la variance qui prend la forme :

$$\text{Taux de création pure} = \alpha + \beta x + \xi$$

avec α : constante

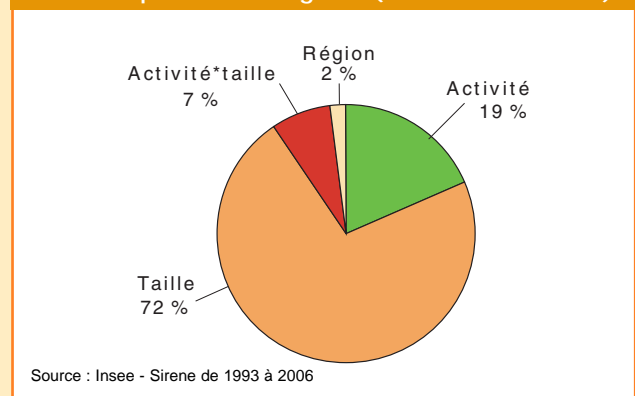
β : " poids " du facteur x

ξ : résidu

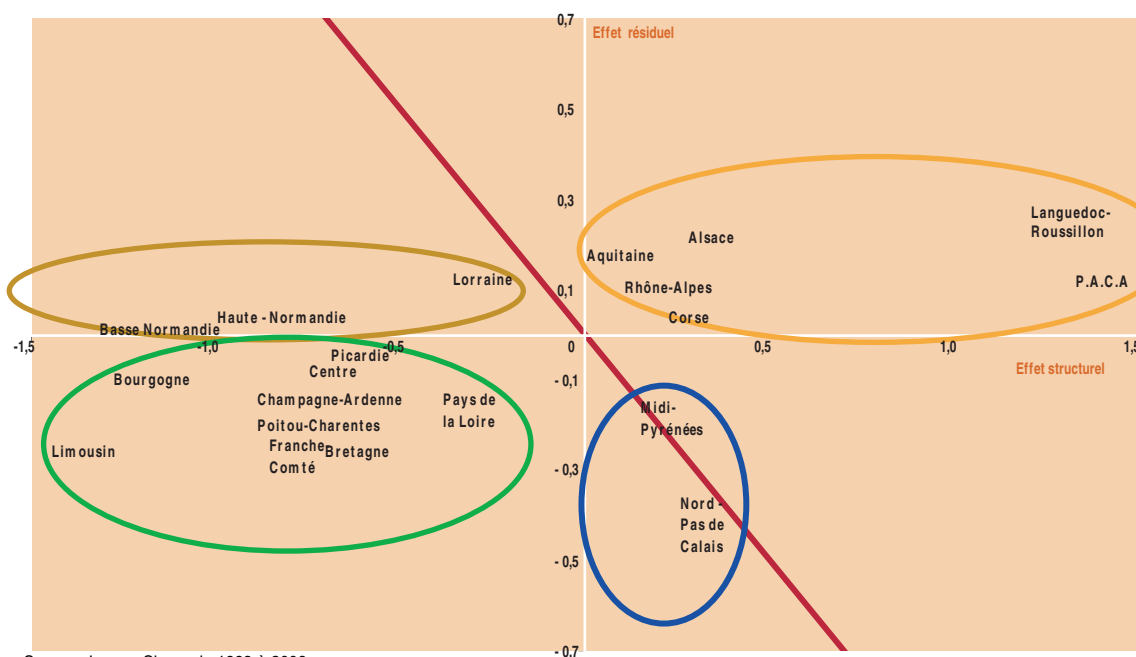
Pour cette étude, quatre facteurs explicatifs ont été retenus : le secteur d'activité regroupé en 9 classes, la taille des entreprises (avec ou sans salarié), le croisement de ces deux éléments et la région d'implantation des entreprises (hors Ile de France).

Ces facteurs expliquent 95 % des écarts observés entre les taux de création pure des différentes régions. 72 % des différences expliquées sont dues à la taille des entreprises, 19 % à la spécialisation sectorielle des régions, 7 % à l'effet croisé de ces deux critères, 2 % à l'implantation géographique des entreprises c'est à dire au dynamisme propre des régions.

Contribution des facteurs à l'écart des taux de création pure entre régions (hors Ile de France)



Diversité des comportements dans le taux de création pure



Lecture : Les régions figurant en-deça de la diagonale ont un taux de création inférieur à la moyenne nationale, hors Ile de France.

Effet structurel = Taux de création attendu dans la région - Taux de création national. Ici : 1,4 pour le Languedoc-Roussillon (axe horizontal)
Effet résiduel = Taux de création de la région - Taux de création attendu dans la région. Ici : 0,3 pour le Languedoc-Roussillon (axe vertical)
Ecart avec le taux national = Taux de création dans la région - Taux de création national
Ecart avec le taux national = Effet structurel + Effet résiduel

Les effets structurel et résiduel stimulent le taux de création de la région

Unité : en %

Classement des régions selon l'effet résiduel	Taux de création pure	Ecart avec le taux national	Taux attendu	Effet structurel	Effet résiduel
France (hors Ile de France)	7,1	///	///	///	///
Languedoc-Roussillon	8,8	1,7	8,5	1,4	0,3
Alsace	7,7	0,6	7,4	0,4	0,2
Aquitaine	7,3	0,2	7,1	0,0	0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,7	1,6	8,5	1,4	0,1
Lorraine	7,0	- 0,1	6,9	- 0,2	0,1
Rhône-Alpes	7,3	0,2	7,2	0,1	0,1
Corse	7,4	0,3	7,3	0,2	0,1
Haute-Normandie	6,3	- 0,8	6,2	- 0,8	0,0
Basse-Normandie	5,9	- 1,2	5,9	- 1,2	0,0
Picardie	6,5	- 0,6	6,5	- 0,6	0,0
Centre	6,3	- 0,7	6,4	- 0,7	- 0,1
Auvergne	5,2	- 1,8	5,3	- 1,8	- 0,1
Bourgogne	5,7	- 1,4	5,8	- 1,3	- 0,1
Champagne-Ardenne	6,2	- 0,8	6,4	- 0,7	- 0,1
Pays de la Loire	6,7	- 0,4	6,8	- 0,2	- 0,1
Midi-Pyrénées	7,1	0,0	7,2	0,2	- 0,2
Poitou-Charentes	6,1	- 1,0	6,3	- 0,8	- 0,2
Franche-Comté	6,1	- 1,0	6,3	- 0,7	- 0,3
Bretagne	6,1	- 1,0	6,4	- 0,7	- 0,3
Limousin	5,3	- 1,7	5,6	- 1,5	- 0,3
Nord-Pas-de-Calais	6,8	- 0,2	7,4	0,4	- 0,6

Source : Insee - Sirene de 1993 à 2006

Une création d'entreprises différentes selon les zones d'emplois

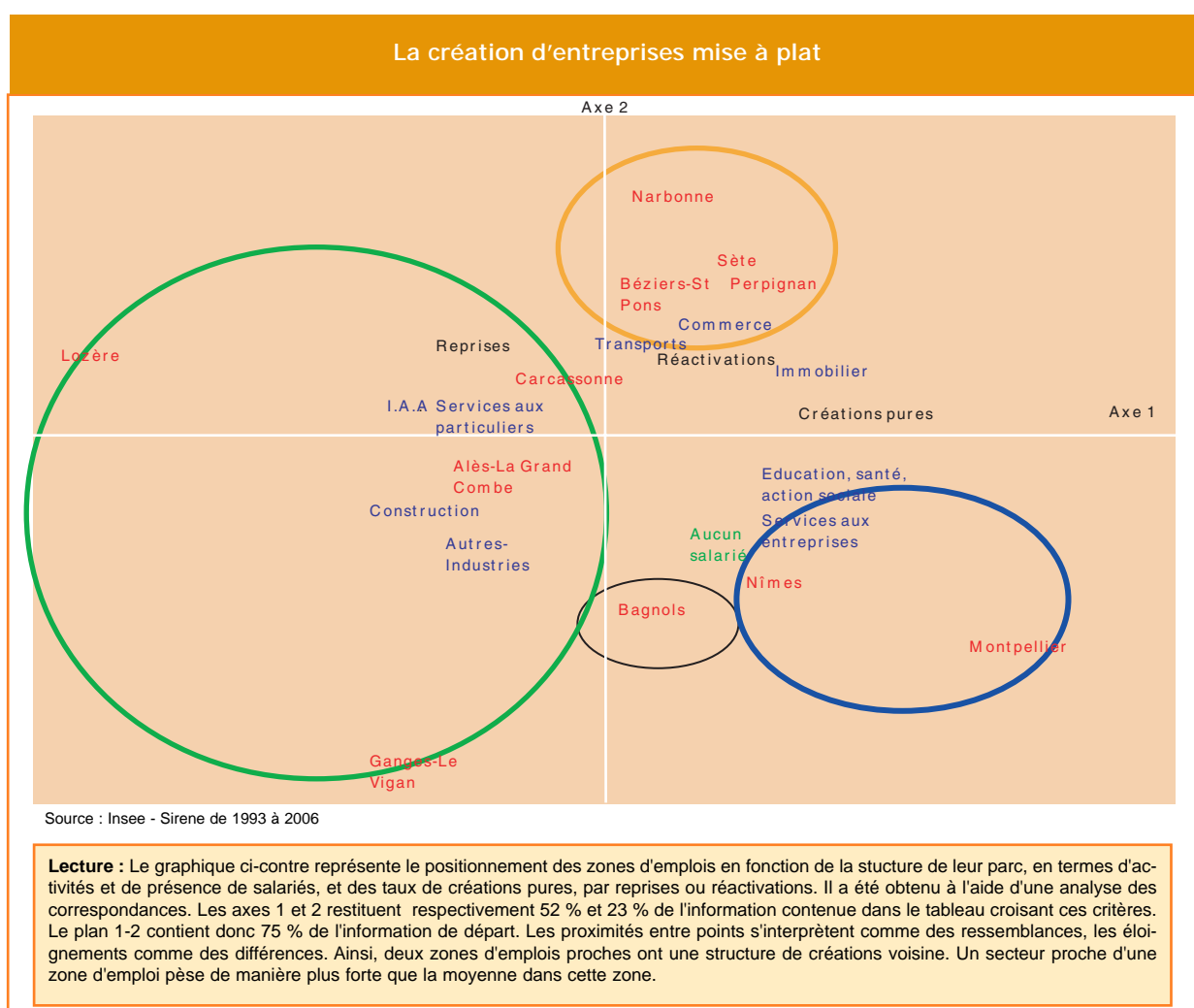
La création d'entreprises se différencie à l'échelle infra-régionale. Les zones d'emplois des deux plus grandes métropoles régionales, Montpellier et Nîmes, se caractérisent par un fort taux de création pure et un parc d'entreprises plus tourné vers les services aux entreprises et l'éducation, santé, action sociale avec une assez forte prédominance des entreprises sans aucun salarié.

A l'inverse, la Lozère et les zones d'emplois de Ganges-Le Vigan, Alès-La Grand-Combe et Carcassonne connaissent un taux de création moins élevé et sont plus orientées vers les services aux particuliers et, dans une moindre mesure, vers la construction et l'industrie.

Le taux de création par reprise est assez important dans ces zones d'emplois.

Les entreprises des zones d'emplois de Narbonne, Sète, Perpignan, Béziers-St Pons, situées en grande partie sur le Littoral se concentrent plus dans les secteurs du commerce, de l'immobilier et des transports avec un plus fort taux de création par réactivation compte tenu du caractère touristique de ces zones. La part des entreprises sans salarié y est également légèrement plus faible qu'ailleurs.

Enfin, la zone d'emploi de Bagnols/Cèze est assez atypique du fait de l'importance de l'activité nucléaire qui engendre un fort tissu de petites unités productives orientées vers le service aux entreprises mais aussi de la forte représentation du secteur Santé, éducation et action sociale.



Perpignan, Montpellier et Narbonne, en tête pour la création pure d'entreprises

Comme dans le cas du Languedoc-Roussillon comparé aux autres régions, il est possible de mettre en évidence le dynamisme spécifique des zones d'emploi en terme de création pure d'entreprises par référence à la région dans son ensemble.

Trois zones d'emplois bénéficient d'un taux de création pure plus élevé que celui auquel on pouvait s'attendre :

Perpignan, Montpellier et Narbonne sont à la fois favorisées par leur structure d'entreprises et leur dynamisme propre.

Malgré un effort propre positif, les zones de Béziers-Saint Pons et de Nîmes sont freinées par une structure moins porteuse.

Les autres zones d'emplois cumulent une structure d'activités défavorable à la création d'entreprises ainsi qu'un manque de dynamisme propre.

La zone d'emploi de Montpellier connaît le plus fort taux de création d'entreprises

Unité : en %

Classement des zones d'emploi selon le taux de création pure	Créations pure entre 1993 et 2006	Taux de création pure	Ecart avec le taux régional	Taux attendu	Effet structurel	Effet résiduel
Languedoc-Roussillon	133 700	8,8	///	///	///	///
Montpellier	36 300	9,8	1,0	9,6	0,8	0,2
Perpignan	25 800	9,6	0,8	9,2	0,4	0,4
Narbonne	7 700	9,3	0,5	9,2	0,4	0,1
Nîmes	20 400	8,8	0,0	8,6	- 0,2	0,2
Sète	6 100	8,7	- 0,1	8,7	- 0,1	0,0
Béziers-Saint-Pons	15 700	8,6	- 0,2	8,3	- 0,5	0,3
Carcassonne	7 700	7,5	- 1,3	7,7	- 1,1	- 0,2
Bagnols-sur-Cèze	4 100	7,4	- 1,4	7,8	- 1,0	- 0,4
Alès-La Grand-Combe	5 900	7,0	- 1,8	7,5	- 1,3	- 0,5
Ganges-Le Vigan	2 000	6,9	- 1,9	7,3	- 1,5	- 0,4
Lozère	2 000	4,3	- 4,5	4,5	- 4,3	- 0,2

Source : Insee - Sirene de 1993 à 2006

Effet structurel = Taux de création attendu dans la zone d'emploi - taux de création régional
Effet résiduel (*) = Taux de création de la zone d'emploi - taux de création attendu dans la zone d'emploi
Ecart avec le taux régional = Taux de création dans la zone d'emploi - taux de création régional
Ecart avec le taux régional = Effet structurel + effet résiduel

(*) ce taux mesure le dynamisme propre de la zone d'emploi

Le répertoire SIRENE, source privilégiée pour mesurer les créations d'entreprise

La statistique des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire SIRENE. Les créations d'entreprise sont classées en trois catégories, créations pures, créations par reprise, et réactivation.

1) Toute entreprise personne morale ou personne physique n'ayant pas eu antérieurement d'activité non salariée est inscrite au répertoire lors de sa déclaration de démarrage d'activité et reçoit alors un numéro d'identification. Elle est comptabilisée dans la statistique de créations, à partir de sa date de début d'activité économique :

- en création pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise. On parle aussi de création "ex nihilo" ;
- en création par reprise dans les cas contraires (reprise de tout ou partie des moyens de production d'une autre entreprise, rachat d'un fonds de commerce, etc.).

2) Une personne physique, ayant eu par le passé une activité non salariée quelle qu'elle soit et reprenant une activité non salariée, retrouve le numéro d'identification qui lui avait été précédemment attribué. L'opération est alors comptabilisée, dans tous les cas, en création par réactivation.

Pour en savoir plus

- L'année économique et sociale 2006 en Languedoc-Roussillon, Repères-Synthèse n°2, mars 2007, Insee
- Les technologies de l'information et de la communication, Repères-Synthèse n°5, juin 2007, Insee
- La Région en faits et en chiffres, chiffres clés sur la démographie d'entreprises, www.insee.fr/lr
- Désindustrialisation, déprise agricole et développement de l'emploi dans les services en Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°1, janvier 2007, Insee
- Les tableaux de l'économie du Languedoc-Roussillon, Repères chiffres n°7, octobre 2006, Insee



www.insee.fr

Directeur de la publication : Henri THERON

INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2

Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Information du public (*) : 08 25 88 94 52

Mél : insee-contact@insee.fr

(*) 0,15 e la minute

Exemplaire non destiné à la vente

ISSN n° 1286-4218

© INSEE 2008